# Chilleurs info



### MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS

#### **Bureaux ouverts:**

Manifestations

**Associations** 

Extraits de conseil

Un peu d'Histoire

Travaux

du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H et le samedi de 9 H à 12 H

#### Tél: 02.38.39.87.06

Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr Site internet : www.chilleurs-aux-bois.fr Facebook : Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel



### Le Mot du Maire

#### Madame, Monsieur,

12

14

15

17

20

J'évoquais dans le précédent numéro la mise en place du marché des producteurs locaux et des artisans créateurs chaque premier vendredi du mois. Après ses 3 premières éditions et avant le marché de Noël, la réussite est au rendez-vous! Vous avez été nombreux à venir découvrir de bons produits locaux et le travail des artisans créateurs. Après le marché de Noël, nous ferons une pause hivernale pour reprendre de plus belle au printemps, début avril. Je tenais à remercier tout particulièrement tous les membres de la commission municipale « Circuits courts » qui ont préparé et organisé ces soirées, beaucoup de travail de leur part mais le résultat est à la hauteur de nos espérances.

D'autres projets doivent voir le jour en début d'année prochaine. Les élections du futur Conseil municipal des Jeunes auront lieu dès les premiers jours de janvier. A ces nouveaux élus d'apporter les idées et projets qui correspondront à leurs attentes.

L'étude d'aménagement du centre bourg, du carrefour de la route de Neuville à celui de la route de Gallerand, en passant par la rue des Granges et le début de la rue du Vivier, doit démarrer également en début d'année. Le bureau d'études vient d'être retenu. Un très gros travail de réflexion doit être mené afin de faire de notre cœur de village un espace combinant

activité commerciale et lieu de convivialité. Malheureusement, l'accroissement continu de la circulation routière complexifie notre projet et pose de nombreuses contraintes. Les problèmes de sécurité, de pollution, de bruit, en particulier tous ceux constitués par les Poids Lourds, de plus en plus nombreux, engendrent des gênes qui risquent de bloquer nos projets d'aménagements. Nombre d'entre vous nous questionnent sur l'opportunité d'une déviation.

Restructuration du complexe sportif, vidéoprotection, transition énergétique avec installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux et passage à des lampes de type Led sur notre réseau d'éclairage public, sans oublier la poursuite de la mise en valeur de notre village avec la plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « un bébé, un arbre » au printemps prochain, voilà de beaux projets qui seront menés ou démarrés dans les prochains mois.

Les fêtes de Noël et de fin d'année seront pour beaucoup d'entre vous je l'espère, l'occasion de vous retrouver, en famille ou entre amis. A cette occasion, toute l'équipe municipale vous souhaite de très bonnes fêtes et par avance une excellente année 2022.

**Gérard LEGRAND** 

# Portrait Étienne PELLERIN



Soucieux de diversifier la production de son exploitation agricole, Etienne PELLERIN s'est lancé, en 1986, dans la culture de la rhubarbe. Quinze ans plus tard, alors que l'on ne parlait pas encore de circuits courts, il opte pour la vente directe. Une démarche innovante constituant alors un acte militant. Parallèlement, Etienne se lance dans la transformation de la rhubarbe et développe progressivement toute une gamme de produits : nectar, pétillant, sirop, confitures, compotes ... Le souhait est alors de proposer des produits qui lui ressemblent tout en faisant connaître la rhubarbe sous toutes ses formes. Véritable passionné, il met un point d'honneur à préserver l'ADN de la rhubarbe dans chacun de ses produits, dont le côté acidulé et rafraichissant, qui constitue une des signatures.

Se définissant lui-même comme un « petit producteur », Etienne PELLERIN est particulièrement attaché à offrir un produit authentique, naturel et transformé de manière artisanale. La commercialisation via les circuits courts est également un choix clairement assumé. Homme de contact. Etienne apprécie ainsi les échanges et les liens tissés avec ses clients. « Quand on achète à la ferme ou sur un marché de producteurs, on ne vient pas seulement chercher un produit. De même, le producteur ne vend pas uniquement un objet mais le produit de son travail et de son savoir-faire » se plait-il ainsi à souligner. De plus en plus, les clients souhaitent connaître le producteur, la manière dont il travaille ... Cela est extrêmement positif. La relation de confiance unissant le producteur et le consommateur est très précieuse pour Etienne qui voit en elle une « richesse extraordinaire » et une « relation humaine dépassant le simple aspect commercial ». Des clients sont fidèles à l'exploitation familiale depuis le lancement de la vente directe il y a vingt ans.

L'autre grande fierté de notre agriculteur chilleurois est d'avoir pu transmettre sa passion aux membres de sa famille. Ses enfants sont, en effet, partie prenante de l'exploitation. Le nom des produits composant la gamme est ainsi choisi en famille, de même que le design des étiquettes. Les trois enfants d'Etienne sont également investis dans la communication autour du produit et l'aspect commercialisation. Une page Facebook (Rhubarbe Etienne Pellerin) est ainsi née. Cette dernière contribue à faire connaître différentes facettes insoupçonnées de la rhubarbe et propose de multiples recettes. Car, comme le souligne Etienne, la rhubarbe ne se savoure pas qu'au moment du dessert ... Les visiteurs du marché de Noel pourront d'ailleurs déguster ce breuvage, le 3 décembre prochain, du nectar chaud spécialement préparé pour l'occasion.

De nombreux projets trottent dans la tête d'Etienne et celles de ses enfants, preuve que l'aventure familiale est bien partie pour perdurer. On n'a donc pas fini de parler des productions agricoles chilleuroises.



### De nouveaux professionnels sur notre commune

### Noémie GRANDIDIER, coach sportif particuliers et entreprises

Noémie vous accompagne dans votre pratique physique santé : reprise d'activité, remise en forme ou projet sportif. Nouvellement installée dans la commune, Noémie vous accueille dans sa salle de sport ou intervient à domicile. En coaching individuel ou en petits groupes, elle vous propose des entrainements physiques et des conseils alimentaires pour atteindre vos objectifs.

Diplômée master STAPS - 06 62 89 91 70

noemiegrandidier@gmail.com Instagram@noemiegrandidier www.noemiegrandidier.com



### Fanny BRAGANTI, L'Atelier de la cire gourmande

Fabrication artisanale de bougies et de fondants en cire végétale de soja parfumée.

Parfums de GRASSE. Produits français et faits main.

Carte des produits et senteurs disponible sur simple demande.

Réalisation de bougies personnalisées à thème pour diverses occasions.

Grande Rue - 06.25.83.98.03 - Page Facebook : «L'Atelier de la Cire Gourmande»





### Des commerçants et artisans développant leur activité

#### Aurélien, Bande de Fleurs

Aurélien, votre artisan fleuriste décorateur, vous accueille dans l'ambiance chaleureuse de son nouveau magasin au 12 Place de Romand.

06.26.49.00.85

www.aurelien-gobertfleuriste.com

Facebook : BDF Bande de Fleurs



#### **CHILLEURS Automobiles**

Le garage CHILLEURS Automobiles arbore désormais les couleurs du réseau AD. Florent, Vincent et Teddy vous y accueillent aux horaires habituels et proposent un service multimarques.

58 bis Grande Rue 02.38.39.13.01



Facebook : Garage Seigneurin/Chilleurs Automobiles

#### Le Lazio

Le Lazio vous accueille, tous les vendredis et samedis de 20 h à 23 h, dans son bar du soir fraîchement aménagé.

Des planches individuelles ou à partager (charcuterie, fromage, mixte) vous sont proposées à cette occasion.

Des soirées à thème sont également organisées.

Accès depuis la venelle à côté de l'épicerie, Pass sanitaire obligatoire.

33 Grande Rue - 02.38.39.87.30

Facebook: Bar Le Lazio



#### **Garage ERAY**

Le garage ERAY fait peau neuve avec une nouvelle façade et une nouvelle signalétique. En outre, il propose, en complément de ses activités, un nouveau service Relais colis Pick up Chronopost et Colissimo.

11 Grande Rue - 02.38.39.87.16

Facebook: Sarl Garage ERAY



### Du nouveau au sein de la Zone d'Activités de La Rouche

Le dernier terrain disponible au sein de la zone d'activités de La Rouche (ancien site de TRANS'RAPID) a été vendu à la SCI FRENCADY. D'une superficie de 3 829 m², ce dernier permettra ainsi l'extension de la SARL DENIZEAU, entreprise chilleuroise spécialisée dans les travaux d'installations électriques via la construction d'un bâtiment de 1 200 m². Acteur reconnu, l'entreprise DENIZEAU compte actuellement une douzaine de salariés.

Autre entreprise chilleuroise en plein essor, la SARL RICHARD poursuit également son développement au sein de notre zone d'activités. Cette dernière vient, en effet, de réaliser une extension portant à 1 800 m² la superficie de ses locaux. Les 650 m² nouvellement réalisés se composent de 140 m² de bureaux et d'un espace de stockage supplémentaire de plus de 500 m².

Maison familiale créée en 1976, cette dernière emploie actuellement 10 personnes. S'évertuant depuis ses origines à concilier son développement avec la préservation de ses valeurs et de sa proximité avec les clients, l'entreprise RICHARD intervient auprès d'une large clientèle composée de particuliers, agriculteurs, entreprises, collectivités et syndics. En plus des missions traditionnelles de l'entreprise (maçonnerie, couverture, charpente, carrelage, placo, aménagement

des combles ...), se sont développées des activités telles que la location de nacelles avec chauffeur professionnel du bâtiment, la réalisation de travaux en hauteur ou la pose de systèmes anti-pigeons.

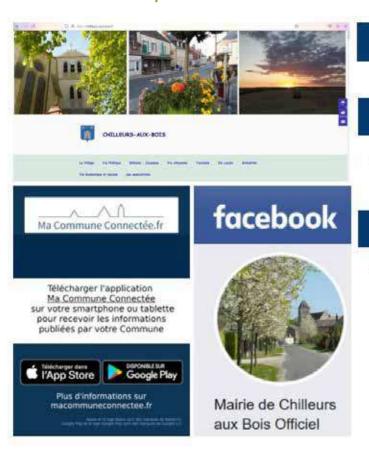
159 rue des Ateliers - 02.38.39.80.35 http://www.entreprise-richard.fr



Retrouvez l'ensemble des commerçants, artisans, producteurs et entrepreneurs de notre commune au sein du répertoire disponible sur notre site internet

Merci pour la confiance que vous leur accorde(re)z.

### Suivi en temps réel de l'actualité de notre commune.



### Site internet

www.chilleurs-aux-bois.fr

Page Facebook

Mairie de Chilleurs aux Bois Officiel

### **Application**

Ma Commune Connectee.fr

Trois moyens simples et gratuits de suivre l'actualité de notre commune en temps réel.

### Conseil Municipal des Jeunes

Fort de ses engagements auprès des Chilleurois à l'oréee du mandat 2020-2026, le Conseil Municipal souhaite mettre en place un Conseil des Jeunes.

Les jeunes Chilleurois de 8 à 11 ans pourront ainsi constituer une assemblée de 12 conseillers, élus pour un mandat de 2 ans.

Afin d'échanger sur cette nouvelle perspective civique, les jeunes sont invités à une réunion publique d'information qui se tiendra samedi 11 décembre prochain à 11 h à la Mairie.



### Effectifs scolaires 2021/2022

École maternelle	3 classes	70 enfants dont 55 déjeunant au restaurant scolaire
École élémentaire	6 classes	151 enfants dont 102 déjeunant au restaurant scolaire
Effectif total	9 classes	221 enfants dont 157 déjeunant au restaurant scolaire

### Un jeune Chilleurois volontaire du Service Civique

Durant 8 mois, du 15 novembre 2021 au 15 juillet 2022, notre commune accompagnera, en partenariat avec le COC, Lucas GILET - jeune Chilleurois de 16 ans - qui s'est engagé en tant que volontaire du Service Civique, à raison de 24 h par semaine.

Lucas, déjà Sapeur-Pompier dans notre commune, va donc d'une part accompagner les associations sportives à travers l'organisation de leurs manifestations sportives, du déroulement des entrainements du club de foot ... et d'autre part proposer des animations sur les temps périscolaires dans les écoles.

Pour mener à bien sa mission, notre jeune volontaire recevra l'aide de deux tutrices, Chantal NEROT pour le COC et Brigitte GERARD pour la Commune. Arnaud BOUCHERY s'est, quant à lui, beaucoup impliqué dans la mise en œuvre de ce beau projet

Nous souhaitons à Lucas tous nos vœux de réussite



De gauche à droite : Chantal NEROT, Lucas GILET et Arnaud BOUCHERY

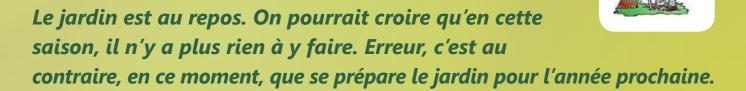
### Déploiement de la fibre

Un Nœud de Raccordement Optique (NRO) a été installé jeudi 13 octobre dernier à proximité du château d'eau dans le cadre du déploiement de la fibre. Installé à l'aide d'une grue sur une dalle préalablement coulée, ce dernier est un point névralgique du réseau fibre où se concentre l'ensemble des fibres optiques desservant les lignes des abonnés. Cet équipement stratégique dans le déploiement de la fibre optique permettra d'alimenter les armoires de rue, ou sousrépartiteurs optiques, réparties en tout point de la commune pour relier ensuite les particuliers et professionnels.

Le NRO permettra ainsi de desservir les abonnés chilleurois mais également ceux des communes avoisinantes d'ATTRAY, COURCY-AUX-LOGES, JOUY-EN-PITHIVERAIS, MONTIGNY et SANTEAU, soit 2 100 logements et locaux professionnels.

A noter qu'il est possible de tester son éligibilité à la fibre et connaître les opérateurs présents sur le réseau en se rendant sur https://lysseo.fr/testdeligibilte/. De même, une foire aux questions et un formulaire de contact ont été mis en place sur la page https://lysseo.fr/ pagecontact afin d'apporter une réponse à l'ensemble des questions relatives à la fibre.





### Au jardin d'agrément :

#### Vous allez pouvoir:

- Planter les arbres, arbustes et rosiers pendant le repos végétatif;
- Tailler les arbres à feuilles caduques ;
- Protéger toutes les plantes qui craignent le gel avec, par exemple, les feuilles de votre jardin (en évitant celles de votre verger), de la paille ou des voiles d'hivernage pour les plantes comme les bananiers ...
- Butter vos rosiers pour les protéger du gel;
- Vider les tuyaux d'arrosage et fermer l'eau en laissant les robinets ouverts :
- Enlever les soucoupes des pots afin d'éviter que les plantes pourrissent;
- Planter des bulbes pour le printemps.

Pensez également aux oiseaux en leur mettant à disposition des graines et/ou des boules de graisse. Sachez qu'en une seule nuit, un oiseau peut perdre jusqu'à 10 % de son poids. En disposant une mangeoire près d'une fenêtre, vous pourrez ainsi observer les mésanges, rougesgorges et autres oiseaux du ciel se régaler. Pensez également à mettre à leur disposition de l'eau. Cela permettra aux oiseaux de boire mais également de se baigner. L'idéal est de remplir, à cet effet, une petite coupelle peu profonde. Autre point important, un nettoyage régulier des mangeoires et des abreuvoirs permettra d'éviter toute transmission de maladies.

Il n'y a pas que les oiseaux qui souffrent des conditions hivernales. En effet, d'autres animaux comme les hérissons peuvent également être touchés. Ainsi il arrive, en effet, que certains de ces petits animaux à picots errent dans notre jardin, sans abri et mourant de froid. C'est notamment le cas de ceux que l'on nomme les « orphelins d'automne » car ils sont abandonnés par leurs parents entrés en hibernation. Si vous en croisez, offrez-leur de quoi se nourrir et reprendre des forces (insectes, vers, nourriture pour chien ou chat, arachides concassées et non salées ...) et aménagez-leur un petit nid douillet à l'abri de nos chers compagnons à quatre pattes. De l'eau sera également la bienvenue mais, attention, surtout pas de lait. Cela provoquerait une diarrhée qui engendrerait une déshydratation susceptible de les tuer!

Vous pouvez également venir en aide aux insectes en disposant un hôtel pouvant les accueillir ou en laissant quelques espaces sauvages dans le jardin tels que des tas de pierres, des tas de bois, des herbes non coupées ou des petits branchages sous les haies.

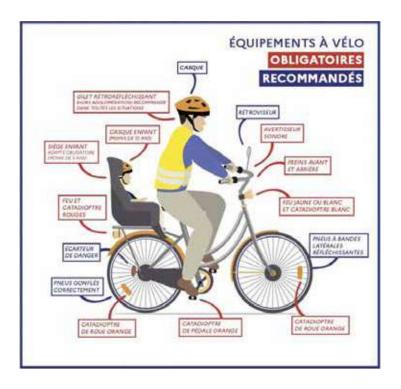






### Eclairage cyclistes

L'entrée dans l'hiver et le changement d'heure se traduisent par une baisse de la luminosité. Il fait ainsi notamment plus sombre au moment des sorties d'école et du travail. Les piétons et usagers de la route dits vulnérables sont alors moins visibles, notamment les cyclistes, et davantage exposés aux accidents. Afin de réduire les risques d'accident, il est donc primordial de veiller à être visible par tous. Nous vous rappelons qu'il est ainsi important de porter des couleurs claires tandis que les vélos doivent être équipés d'un éclairage en parfait état de fonctionnement.



### Solidaribus

Le Secours Populaire assure, via le Solidaribus, une permanence le premier jeudi du mois dans notre commune. Sont proposées à cette occasion, une assistance juridique, une connexion wifi ainsi que la mise à disposition d'une imprimante. Le Solidaribus, qui stationne sur la Place des Myosotis, se veut également et surtout, un espace d'accueil et de rencontre.

Les dates et horaires des permanences sont communiqués sur nos réseaux de communication (site internet, page Facebook et Ma Commune Connectée).



### Collecte alimentaire du CCAS

Une collecte alimentaire est organisée, à destination des familles nécessiteuses de notre commune, vendredi 26 novembre de 14 h à 17 h et samedi 27 novembre de 9 h à 12 h. Cette dernière aura lieu dans la cour intérieure de la Mairie (accès depuis le portail marron situé Grande Rue).

Nous avons particulièrement besoin de denrées non périssables, de petits pots pour bébés, de lait, de couches, de produits d'hygiène ... Merci pour votre générosité.

### **Décorations** de Noël

Vous pourrez dès les prochains admirer les décorations de fin d'année réalisées par les membres de la commission Animation.



### Dépistage du cancer du sein Avec le COFEL notre commune se mobilise pour « Octobre Rose »



Octobre Rose, mois de sensibilisation au dépistage du cancer du sein a permis, à nouveau, de rappeler aux femmes de 50 à 74 ans que ce dépistage, proposé tous les 2 ans, avait pour objectif d'identifier au plus tôt les tumeurs de petite taille, avant qu'ils ne soient palpables.

Cette détection précoce, avant tout symptôme, permet d'envisager des traitements moins lourds et de meilleures chances de guérison.

#### **Objectif**

Rappeler aux femmes qu'elles ont des moyens simples d'agir, tant par le dépistage que par la prévention ; autrement dit, que chaque femme perçoive qu'elle peut agir contre le cancer du sein.

#### A partir de 50 ans la mammographie est conseillée tous les 2 ans

Si vous avez entre 50 et 74 ans et que vous ne présentez ni symptôme apparent, ni facteur de risque particulier de cancer du sein, vous êtes concernée par le programme du dépistage organisé.

Près de 80 % des cancers du sein se développent à partir de 50 ans.

#### Le but du dépistage

Inciter les femmes à être actrices de la lutte contre ce cancer.

Cet examen de qualité est gratuit et bénéficie d'une double lecture faite par un second radiologue.

Notre commune s'associe à l'action du COFEL "Comité Féminin du Loiret pour le dépistage des Cancers"





Vos démarches en ligne pour tous les services mercredis et vacances des accueils de loisirs de Chilleurs-aux-Bois, Estouy, Pithiviers, Sermaises.



Si vous ne souhaitez pas utiliser ce service, vous avez toujours la possibilité de réserver les activités auprès du Guichet Unique Education\*.





\*Guichet Unique Education: contact mail - guichet.uniqueeccdp-pithiviers.fr



#### **Janvier**



des Chilleurois, Bien connues Sandra **GIBERT** et Christiane LEVASSEUR ont quitté les services municipaux après y avoir consacré une quinzaine d'années chacune. Merci pour le travail accompli ainsi que pour tout ce qu'elles nous ont apporté. Nous leur souhaitons une pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions respectives.

#### **Février**





Dimanche 7 février dernier, une course solidaire a été organisée en soutien à Paloma, une jeune Chilleuroise âgée de 4 ans souffrant d'une maladie génétique extrêmement rare la rendant polyhandicapée et épileptique sévère.

L'association "Les tracas de Paloma" a été créée dans le but de contribuer au financement de ses soins.

Vous pouvez lui apporter votre soutien via la **cagnotte en ligne** suivante : https://www.leetchi.com/c/les-tracas-de-paloma

#### Mars



Ayant toujours habité sur notre commune où il était connu et apprécié de nombreux habitants, Narcisse GUINET était une des mémoires vivantes chilleuroises.

Il a fêté ses 100 ans le 21 mars dernier.

Premier centenaire homme de notre commune, Narcisse nous a quitté en juillet dernier, paisiblement et discrètement, tout à son image.

#### Avril



Merci aux nombreux Chilleurois se sont mobilisés à l'occasion de la collecte alimentaire organisée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à destination des familles de notre commune en difficulté.

#### Printemps — été

A l'image du nouveau chemin piétonnier de Gallerand, les quatre coins de notre commune voient fleurir de nombreux rosiers orléanais.

#### Mai



Le Parc de la Cour Gauthier accueille de nouveaux hôtes chargés de son entretien. Appartenant à un éleveur chilleurois, de charmants moutons ont, en effet, investi les lieux pour quelques temps.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche écologique et durable portée par la municipalité chilleuroise.

#### Juin



La Route de la Prée reliant notre commune à Santeau (soit près de 4,5 kilomètres) a été refaite en début d'été sous maîtrise d'ouvrage de la communauté de communes.

L'entreprise en charge des travaux a, à cette occasion, eu recours à une technique innovante et écoresponsable permettant de retraiter sur place les matériaux de l'ancienne chaussée.



Juin



La fête du sport, organisée samedi 26 juin dernier autour du tout nouveau city stade, a remporté un vif succès. Après une présentation du nouvel équipement par Monsieur le Maire, les animations et démonstrations proposées par l'ensemble des sections du COC se sont succédées tout au long de l'après-midi dans une ambiance conviviale. Chacun a pu, à cette occasion, découvrir les différentes disciplines sportives et s'initier à celle de son choix.



#### Juillet



Vendredi 2 juillet, un dictionnaire français-anglais et les Fables de la fontaine à chacun des élèves de l'école élémentaire de la commune scolarisé en classe de CM2. Monsieur LEGRAND et Madame BARBIER ont également remercié Valérie MESTRE pour son investissement en qualité de professeure des écoles et directrice d'établissement puisque, tout comme les élèves de CM2, cette dernière a quitté l'école chilleuroise à la fin de l'année scolaire.





Un feu d'artifice a été tiré mardi 13 juillet dans le parc de la Rouche.

Malgré une météo capricieuse, nous avons pu apprécié les nombreuses fusées multicolores dans le ciel chilleurois.



#### **Août**

Un vibrant hommage a été rendu à nos maquisards fusillés le 13 août 1944 alors qu'ils s'étaient engagés au service de la Résistance.



#### Septembre

Bienvenue à Monsieur Patrick ROUSSON, le nouveau Directeur de notre école élémentaire.



La première édition du marché des producteurs locaux et artisans créateurs ainsi que le forum des associations, qui se sont déroulés tous deux en semi-nocturne vendredi 3 septembre dernier au Parc municipal de La Rouche, ont remporté un vif succès.



Octobre







La Mairie et le marché des producteurs ont revêtu les couleurs d'octobre rose afin de sensibiliser au dépistage du cancer du sein. Un défibrillateur automatisé externe (DAE) a été mis en service à l'extérieur de la mairie. Ce nouvel équipement vient compléter le parc communal composé de trois autres DAE installés sur la Place de Romand, dans l'enceinte de la salle des sports Bernard THOMAS et à l'entrée de l'église Saint Pierre.



#### Novembre







Débutées par les traditionnels dépôts de gerbe aux monuments aux morts de Gallerand et du bourg, les cérémonies commémoratives du 11 novembre ont été marquées par la participation des enfants de la commune. De jeunes élèves ont, en effet, participé au défilé commémoratif et lu des messages rédigés par les poilus. Incontestablement, deux temps forts de cette journée honorant la mémoire de nos valeureux soldats morts pour notre liberté et l'honneur de notre Pays.



De nouveaux buts et filets aux couleurs de l'omnisports chilleurois ont été installés au stade Jean Tressy.

## **Manifestations**

### Le marché semi-nocturne des producteurs locaux et des artisans prend ses marques

Depuis le 3 septembre 2021, le marché semi-nocturne s'installe à la Rouche le 1er vendredi de chaque mois.

Après une première édition très réussie qui a réuni, en plus de 25 producteurs locaux et artisans, le forum des associations et les fanfares de l'Avenir et de l'Alouette dirigées par Robert ROGER, les éditions suivantes ont également attiré un grand nombre de visiteurs, amoureux de leur terroir, que nous remercions chaleureusement!

A chaque mois, sa thématique et son animation choisies par les membres de la commission circuits courts :







### Première vente de gâteaux à école l'élémentaire

Le vendredi 22 octobre 2021, à la sortie de l'école, les élèves ont pu déguster de bons gâteaux confectionnés par la boulangerie « L'atelier du pain » de Chilleurs-aux-Bois.

Brioches, cookies et brownies ont régalé petits et grands!

Les bénéfices de cette vente sont destinés aux différents projets pédagogiques de l'école.

Encouragée par ce succès, l'équipe enseignante a déjà programmé une deuxième vente.



### Conférence de la SAFO sur l'histoire de nos forêts

La Conférence - projection organisée dimanche dernier par la Société des Amis de la Forêt d'Orléans (SAFO), avec le soutien du Département et de la Commune, a connu un beau succès avec plus de 150 participants enregistrés. La Grande Halle du Château de Chamerolles était, en effet, quasiment pleine et il a fallu rajouter des chaises au dernier moment.

Le conférencier, Jean-Marie BALLU - Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des forêts -, a évoqué l'histoire de nos forêts depuis la période gauloise. Ce qui à permis a l'auditoire de de comprendre la forêt française actuelle, sa composition avec la prédominance du chêne ou encore l'évolution des modes de propriété au cours des siècles, en particulier sous la Révolution où les forêts royales, seigneuriales et ecclésiastiques deviennent les forêts domaniales, communales et particulières. La forêt couvre aujourd'hui près d'un tiers de notre territoire pour 16 millions d'hectares.

A noter que vous pouvez vous procurer les deux tomes du guide de la Forêt d'Orléans édités par la SAFO (Massif d'Ingrannes au prix de 15 € et Massif de Lorris au prix de 19 €) auprès de de la Mairie après avoir au préalable pris rendezvous au 02.38.39.87.06 (paiement par chèque uniquement).





Salle du Relais – salle Jeanne d'Arc Entrée au 4 route de Neuville CHILLEURS-AUX-BOIS

Vendredi 3 décembre 2021 18.00 h à 21.30 h

Pass sanitaire obligatoire à l'entrée du marché. Restauration sur place.



### Saint Hubert des Echos de Chamerolles

Samedi 6 novembre dernier, les Echos de Chamerolles ont offert un beau concert sur la Place de Romand à l'occasion de leur Saint Hubert.



### Concert-découverte à l'occasion des journées européennes du patrimoine

Répondant à l'invitation des Amis de l'orgue, Vincent GRAPPY, organiste titulaire de la cathédrale de BLOIS, a proposé, à l'occasion des journées européennes du patrimoine, un concert-découverte mettant en valeur les sonorités particulières de l'orgue chilleurois à travers des œuvres choisies. Ce concert a été suivi d'une visite de l'instrument pour les personnes le désirant.





Travaux

#### Arasement route du Moulin de Pierre



#### **Empierrement Route de Marcilly**



### Extraits de conseil



#### Conseil du jeudi 15 juillet 2021

#### Tarifs Service de l'Eau à compter du 1er août 2021.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe les tarifs applicables à compter du 1er août 2021 avec les barèmes suivants :

- Prix du m3 d'eau : 1,18 € H.T.
- Forfait annuel de location de compteur :

• Frais de branchement de nouveau compteur :

 $20/27 = 960,00 € H.T. \\ 26/34 = 1070,00 € H.T. \\ 40/49 = 1510,00 € H.T. \\ 50/59 = 1710,00 € H.T.$ 

40/42 = 1 230,00 € H T.

- Habitation dont le réseau d'eau potable et le branchement ont été réalisés par un lotisseur ou un aménageur = 360,00
   € H.T. (Ce forfait comprend la fourniture et l'installation du compteur d'eau dans la borne de comptage en attente ainsi que les frais administratifs liés à cette demande)
- Déplacement d'un compteur d'eau pour agrément = 60 € H.T.

### Redevance Assainissement Année 2021 à compter du 1er août 2021

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré fixe le prix du m3 d'eau assainie à 0,96 € H.T. à compter du 1er août 2021.

#### Affaires diverses:

- Cathy BARBIER indique que la fête du Sport s'est déroulée le samedi 26 juin et s'est très bien passée. Beaucoup d'enfants et de parents présents satisfaits de la mise en place du city stade. Un problème se pose avec la gestion des portes d'accès aux terrains de tennis.
- Marie-Pierre RENAUD informe le Conseil municipal de l'avancée de la préparation du marché des producteurs prévu le 3 septembre. 13 exposants ont déjà répondu présents sur une quarantaine de consultés. La commande de sacs et de la banderole est lancée. Pour le 1er marché, la fanfare de l'Avenir sera présente avec une partie de celle de l'Alouette de PITHIVIERS.

Quelques questions restent en suspens tels que l'emplacement du parking, la mise en place d'une buvette et la fermeture de la rue de la Boulangère.

- Mickael DELARUE apporte quelques précisions concernant le tir du feu d'artifice suite à la pluviométrie importante le jour du 13 juillet. Une fois le feu d'artifice installé le matin, il n'était plus possible de l'annuler. L'annulation avait bien été évoquée la veille avec les artificiers mais à ce moment-là, la météo n'indiquait pas autant de pluie. Environ 200 personnes étaient malgré tout présentes à la Rouche pour profiter du spectacle.

- Concernant le projet d'extension du cabinet médical, la dentiste a décliné l'offre. Par ailleurs, la podologue a proposé de construire à ses frais un bâtiment sur le terrain situé à côté du cabinet médical. Un terrain d'une surface d'environ 500 m2 pourrait lui être proposé.
- Le pourvoi auprès du Conseil d'Etat sur la ferme éolienne de NEUVILLE AUX BOIS a été rejeté.
- M. le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité de travailler sur l'inscription de la Commune à la Route de la Rose et de définir une stratégie et des objectifs.
- Différents projets seront à travailler en septembre comme « Un bébé, un arbre », le Conseil municipal des jeunes et le jumelage.
- Gilles PIEDOUX évoque un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux. Un rendez-vous a eu lieu avec un groupe spécialisé dans le domaine pour une première approche. Les ateliers municipaux pourraient éventuellement être équipés, pour une puissance de 100 KW et d'un prix garanti sur 30 ans.
- Nicolas SERGENT informe le Conseil municipal qu'un habitant de la Grande Rue s'est plaint de la vitesse des camions arrivant de PITHIVIERS. Une réflexion est à mener sur le problème de la vitesse des Poids Lourds dans le bourg, y compris la solution d'une déviation.

#### Conseil du jeudi 9 septembre 2021

### Choix du bureau d'Etudes pour l'aménagement du centre bourg et du complexe sportif

Philippe COLMAN, 1er adjoint au Maire, informe le Conseil Municipal du résultat de la consultation de bureaux d'études pour les études d'aménagement du centre bourg et du complexe sportif.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité retient le bureau d'études CAMBIUM 17 pour réaliser ces deux opérations et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à ce marché dont le montant définitif sera adapté après une dernière négociation.

#### Demande de subvention de l'Association Sportive du Lycée Duhamel du Monceau

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 75 € au titre de l'année 2021 à l'Association Sportive du Lycée Duhamel du Monceau.

#### Renouvellement du bail du presbytère

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le bail du presbytère est arrivé à son terme. Il convient de renouveler ce bail et de réviser le loyer en fonction du dernier indice INSEE connu à ce jour, soit celui du 2ème trimestre 2021, qui est de 131.12.

Le loyer sera valorisé comme suit pour l'année 2021 : 709,53 x 131,12 / 130,57 = 712,51 € (131,12 correspondant à l'indice de loyer du 2ème trimestre 2021). Le loyer annuel sera payable à terme échu en une seule fois, le 1er août de chaque année et révisé suivant le dernier indice INSEE connu à cette date.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la révision du loyer indexé suivant l'indice INSEE et le renouvellement du bail du presbytère.

### Prise en charge des frais de déplacement des écoles au centre aquatique de PITHIVIERS

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attribution par la Communauté de Communes du Pithiverais de créneaux piscine pour les classes de l'école élémentaire du 7 septembre 2021 au 26 avril 2022.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte la proposition de la Communauté de Communes du Pithiverais pour la mise à disposition du Centre aquatique au profit des écoles élémentaire et maternelle de CHILLEURS AUX BOIS pour l'année 2021-2022, accepte la prise en charge des frais de déplacement pour se rendre à la piscine et

autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

#### Service civique partagé entre le COC et la Commune

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la possibilité pour l'association sportive du COC (Club Omnisports de CHILLEURS) de bénéficier d'un emploi aidé « service civique » partagé avec la Commune. Arnaud BOUCHERY expose les différents éléments et avantages liés à cette proposition.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte de participer à un poste en service civique partagé entre le COC et la Commune, et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette convention.

#### Vente des parcelles ZH 669 et 671 à la SCI FRENCADY - 16 rue de la Gervaise Z.A de la Rouche

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la demande d'acquisition déposée par Monsieur DENIZEAU, représentant la SCI FRENCADY, d'un bâtiment à usage de hangar et d'un terrain constitué des parcelles ZH 669 et 671, propriétés de la Commune, dans la zone artisanale de la Rouche. 16 rue de la Gervaise.

Le projet consiste en la démolition du hangar et l'implantation de bâtiments à usage artisanal conformément au permis de construire accordé en date du 15/06/2021. La surface totale à céder est de 3 829 m2.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la vente d'un bâtiment à usage de hangar et d'un terrain constitué des parcelles ZH 669 et 671 pour une surface de 3 829 m2, fixe le prix de vente à 50 000 € Hors Taxes, précise que les frais de division sont à la charge de la Commune et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents nécessaires à l'exercice de cette vente

#### Affaires diverses :

- Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet de vidéo protection pourrait éventuellement s'inscrire sur le budget 2022. Un premier devis a été reçu et d'autres demandes de prix doivent être effectuées. Des dossiers de demandes de subventions devront être également déposés pour permettre de financer cette opération.

- Cathy BARBIER présente les chiffres de la rentrée scolaire 2021 :
- 151 enfants à l'école élémentaire, dont 102 déjeunent au restaurant scolaire.
- 70 enfants à l'école maternelle, dont 55 déjeunent au restaurant scolaire.
- Arnaud BOUCHERY informe le Conseil Municipal de la visite cette semaine de la fédération de Football, deux soucis ont été soulignés:
- La hauteur non réglementaire des buts qui bloquent l'homologation du terrain.
- La nécessité de mettre en place une liaison balisée par des barrières entre les vestiaires et le terrain et notifier par arrêté municipal la clôture de ce passage.
- Le marché des producteurs locaux couplé au forum des associations, s'est déroulé vendredi dernier et a un connu un franc succès, les participants comme les producteurs étant très satisfaits.
- Caroline LORENTZ effectue un résumé de la cérémonie du 13 août, qui a vu la présence d'environ 200 personnes.
- Philippe COLMAN informe le conseil des suites du rendezvous avec une entreprise pour le projet de panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux. Un dossier chiffré a été reçu et présenté au Conseil. Le coût de l'investissement est estimé à 102 000 € et pourrait être compensé par les produits de l'exploitation, ce qui permettrait de dégager un surplus positif au bout de quelques années seulement.
- Un point sur l'activité commerciale est effectué. Une réunion avec les commerçants est à prévoir prochainement.
- Monsieur le Maire informe qu'une rencontre a eu lieu avec des élus de la Communauté de Communes du Pithiverais sur le fonctionnement de l'accueil de loisirs de CHILLEURS dans la salle du Relais. Il apparaît nécessaire d'envisager la construction d'un nouveau pôle Enfance-Jeunesse sur notre commune.

#### Conseil du mardi 12 octobre 2021

#### **Subvention CCAS - Budget Commune 2021.**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention de 5 000 € au titre de l'année 2021 au CCAS

#### Demande de subvention auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour le plan de relance des cantines scolaires.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénoser une demande de subvention auprès du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au titre du plan de relance des cantines scolaires. La demande porte sur l'achat de matériel qui peut être subventionné jusqu'à 100 % dans le cadre de la loi Egalim. Le montant maximum de la subvention pouvant être obtenue est de 19 899 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, sollicite une subvention pour un montant maximum de 19

#### Mise à disposition d'un service civique par la Ligue de l'enseignement.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du projet de convention avec la Ligue de l'Enseignement pour la mise à disposition d'un jeune dans le cadre d'un service civique pour un coût mensuel estimé à 107,58 €. Le temps de travail sera partagé entre le COC et la Commune, ce qui permettra de développer des animations sportives pendant la pause

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la mise à disposition par la lique de l'enseignement pour l'année 2021/2022 pour une durée de huit mois, autorise Monsieur le Maire à régler les factures de mise à disposition de la ligue de l'enseignement à l'article 6218, à adhérer à la Ligue de l'enseignement pour un montant de 180 € et son paiement par mandat à l'article 6281 et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints, à signer tous les documents relatifs à cette demande.

#### Intégration de la rue du Grand Clos dans la voirie communale.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à la rétrocession de la rue du Grand Clos par NEXITY, il convient d'intégrer cette voie dans la voirie communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'intégrer dans la voirie communale la rue du Grand Clos pour une longueur de 406 mètres, de la rue des Tirelles à la rue des Merisiers et charge Monsieur le Maire de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

#### Intégration d'une partie de la rue des Merisiers dans la voirie communale et modification des longueurs de voirie - Rue des Merisiers et rue du Grand Orme.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient d'intégrer en voirie communale, le tronçon de 125 mètres correspondant à l'ancien chemin rural situé entre la route de Neuville et la rue du Grand Orme, et de modifier les longueurs de la rue des Merisiers et de la rue du Grand Orme afin de mettre à jour le tableau de la voirie

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'intégrer ce nouveau troncon dans la rue des Merisiers dont le tracé est désormais compris entre la rue du Vivier et la route de Neuville, de fixer la longueur totale de la rue des Merisiers à 420 mètres, de ramener la longueur de la rue du Grand Orme de 430 mètres à 135 mètres, de la route de Neuville à la rue des Merisiers et de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

#### Rétrocession de la voirie - Résidence du Bourg.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la voie nouvelle de la Résidence du bourg, baptisée rue des Amandiers, a été rétrocédée à la Commune par la Société « les Villas Fleuries ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité. accepte d'intégrer dans la voirie communale la rue des Amandiers pour une longueur de 183 mètres et charge Monsieur le Maire de mettre à jour le tableau de la voirie

#### Intégration dans la voirie communale du chemin de la Forêt et du chemin de la Cerclerie.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les chemins de la Forêt et de la Cerclerie ont fait l'objet d'aménagements et peuvent désormais être considérés comme des voies communales.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte d'intégrer dans la voirie communale, à partir de la route de Courcy, une longueur de 79 mètres du chemin de la Forêt dans le domaine public communal, et d'intégrer également dans la voirie communale, à partir de la route de Courcy, une longueur de 55 mètres du chemin de la Cerclerie dans le domaine public communal et charge Monsieur le Maire de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

#### Modification de la longueur de voirie de la rue du Moulin.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que les travaux de sécurité routière réalisés à l'entrée Sud du bourg, ont conduit à modifier le tracé et la longueur de voirie de la rue du Moulin.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de modifier la longueur de voirie de la rue du Moulin en la portant à 336 mètres et charge Monsieur le Maire de mettre à jour le tableau de la voirie communale.

#### Modification de la longueur de voirie communale.

Suite à toutes les modifications décidées auparavant, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, arrête les longueurs de voirie comme suit :

- dans le domaine public une longueur de voirie de 38 298 mètres
- dans le domaine privé une longueur de voirie de 2 506
- d'intérêt communautaire de 7 753 mètres.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déclarer ce nouveau linéaire auprès des services de la Préfecture, en particulier pour permettre le calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement.

#### Choix du prestataire en téléphonie.

Monsieur COLMAN, 1er adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal les différentes offres reçues suite à la consultation de prestataires pour la téléphonie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, retient la Société NOVEL.COM dont la proposition s'élève à :

- frais fixes de portabilité des numéros et prestations unitaires:
- o 416.00 € HT soit 499.20 € TTC (facturé une seule fois)
- frais de service et de communications ( hors numéros spéciaux surtaxés):
- o 859.20 € HT, soit 1 031.04 € TTC mensuellement

(prestation amenant une économie d'environ 30% par rapport à notre prestataire actuel).

et autorise Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement l'un de ses adjoints à signer tous les documents relatifs à ce marché.

#### Convention de balayage mécanique - VEOLIA

Monsieur le Maire informe le Conseil que la convention de curage des caniveaux est arrivée à son terme. L'entreprise SOCCOIM VEOLIA propose une nouvelle convention sur les bases suivantes:

- Curage mécanique des caniveaux à l'aide d'une balayeuse aspiratrice sur une longueur de 12 607 mètres,
- Fréquence du balayage : 6 par an
- Traitement des sables.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de renouveler la prestation de balayage mécanique avec SOCCOIM VEOLIA à compter du 1er octobre 2021 pour une durée d'un an, renouvelable chaque année par reconduction expresse dans la limite de 4 ans, sur les bases suivantes:

- Coût annuel du curage : 2 874,40 € HT, soit 3 161,84 € TTC,
- Coût du traitement des sables : 65,55 € HT la tonne, soit sur une base de 300 kg par kilomètre balayé, un montant de 1 487,50 € HT et de 1 785,00 € TTC.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer la convention et précise que la dépense sera inscrite à l'article 615231 du budget de la Commune.

#### Affaires diverses :

- Philippe COLMAN présente le projet du « Permis de louer » qui a été instauré par la loi ALUR pour lutter contre les logements insalubres. Il se présente soit sous la forme d'une déclaration de mise en location du bailleur pour tout nouveau bail ou d'autorisation préalable à louer. La commune a un mois pour statuer sur l'autorisation de louer. Le périmètre sera à déterminer. Des sanctions peuvent s'appliquer au bailleur allant jusqu'à une amende de 5000 €. Une commission municipale va se constituer pour continuer à travailler sur ce projet.
- Monsieur le Maire informe le Conseil que suite à un rendezvous avec le Président du Conseil départemental. Mr Marc GAUDET, le sujet de la déviation du bourg a été abordé. Monsieur le Maire pose la question du positionnement de la Commune sur ce sujet. Dans l'affirmative, la Commune devra établir une demande officielle au département qui est susceptible de financer la déviation à hauteur de 90 %. Un groupe de travail doit se constituer pour réfléchir à ce projet.
- La réflexion sur la création d'une agence postale communale est en cours. Le rattachement à la Mairie apparait comme la meilleure solution. Différentes options ont été étudiées. Afin de permettre le positionnement le plus judicieux, il est décidé de faire appel à un architecte.
- Le projet d'installation d'un équipement de vidéo protection a été élargi à Gallerand. Des devis ont été reçus. La recherche de subventions doit être engagée.
- La commission chargée de la création d'un Conseil des jeunes s'est réunie et a commencé à étudier les options possibles.
- Le marché du 1er octobre des producteurs locaux s'est bien déroulé malgré des conditions météorologiques peu clémentes. Marie-Pierre RENAUD remercie toute l'équipe d'organisation. La question de l'éclairage se pose pour le vendredi 5 novembre dont le thème sera Halloween, les enfants déguisés recevront un sac de bonbons.
- Cathy BARBIER présente les devis reçus pour le remplacement des buts du terrain de football. Le devis, en achat groupé avec la Commune de NEUVILLE AUX BOIS, est validé par le Conseil Municipal.



### ACAC Bibliothèque

**Association ACAC** 

Bibliothèque municipale

15 rue des Ateliers

Nous participerons au marché de Noël qui se déroulera le 3 décembre prochain.

Nous vous proposerons différents sujets, fabriqués par l'équipe de bénévoles, dont des décorations de Noël.





### Association paroissiale

L'Association paroissiale remercie le Père Giuseppe DELL'ORTO pour les années qu'il a passées parmi nous et souhaite la bienvenue au Père Stanislas DE CHRISTEN qui assure désormais la responsabilité de notre groupement paroissial.





les services qu'ils ont rendus à notre communauté paroissiale. A tous, nous souhaitons une bonne et heureuse fin d'année 2021.

Légende photo : Le Père Stanislas de Christen lors de son installation, le 11 septembre dernier

### L'amicale des Anciens



### La Forestière

La forestière s'est dotée d'un nouveau tableau qui sera fixé sur le mur de la scène pour améliorer l'esthétique et adoucir la périphérie du dit mur.

L'année civile 2021 se termine sans trop de regrets, les deux animations du second trimestre ayant été annulées :

- le vide grenier du 22 août pour des raisons de filtrage des entrées, trop complexe pour le bureau à effectif réduit.
- la seconde édition du Moules/Frites programmée le 13 novembre 2021, trop peu d'inscrits.

Les contraintes sanitaires ne nous ont pas porté boheur.

Fort heureusement, les locations permettront une fois encore de payer les charges de l'établissement et de réparer, chacun selon ses compétences, les avaries du bâtiment.

Rappelons que l'association doyenne de CHILLEURS AUX BOIS fêtera ses 113 ans d'existence en avril 2022.

La seconde édition du concours de pétanque a été un succès malgré les pluies matinales.

Le bureau - Sylviane, Nelly, Nathalie, Bernard, Jean-Paul, Gilles, Philippe et Karl - prévoit une randonnée pédestre et une soirée choucroute au cours du premier semestre 2022.

La salle de la Forestière est disponible pour les réunions de familles, les comités d'entreprises et toute autre réunion dans la limite de 95 personnes. Sylviane la trésorière et Gilles le Président restent disponibles pour toutes les informations concernant la location.

Forestièrement Votre. - GK.





### **Associassions**



### C.O.C Général

Les activités sportives sont aussi des occasions de rencontrer des gens en dehors de l'école, du travail et de la famille. On découvre des personnes différentes avec qui on vit des moments d'échange et de partage.



Cela amène aussi à participer à des évènements sportifs publics.

Le Club Omnisports de CHILLEURS AUX BOIS comprend les sections suivantes :

- · une section Basket-ball
- une section Danse
- une section Football
- une section Gymnastique Volontaire
- une section Tennis
- une section Eveil de l'enfant
- une section Volley-ball
- · une section Boxe

Les sections sont autonomes pour l'organisation de leurs activités.

N'hésitez pas à les contacter et à venir soutenir nos nombreux bénévoles qui donnent de leur temps sans compter.

Pour le COC Général - Chantal

### C.O.C. Gymnastique volontaire

La rentrée 2021 s'est très bien passée.

Les anciens adhérents ont été fidèles au rendez-vous avec des « fourmis dans les jambes » car longtemps privés d'activités sportives en association.

Les 3 cours proposés sont bien garnis.

Vous pouvez malgré tout vous inscrire en :

Gym douce pour seniors, le mercredi matin de 9h30 à 10h30 avec Didier. Le cours se déroulant dans le gymnase, il reste encore des places...

Gym adultes, le jeudi soir avec Romain. Les cours ont lieu dans la petite salle du gymnase,

- de 18h15 à 19h15, cours de gym douce avec renforcement musculaire tendance Pilates. Ce cours est complet.
- de 19h15 à 20h15, cours de Gym tonique avec cardio et renforcement musculaire et étirements. Il reste 2 ou 3 places.

Pour découvrir les cours, ESSAI GRATUIT et inscription possible en cours d'année.

Le Pass sanitaire est bien sûr obligatoire.

Le port du masque est demandé sauf au moment de l'activité dans la mesure où nous avons une certaine distance entre nous.

Pour tout renseignement supplémentaire, appeler le 06-36-69-52-89

Ce bulletin étant le dernier de l'année, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année

### C.O.C. Foot



La saison du Foot bat son plein.

Toutes nos équipes sont en place, des U7 aux Séniors en passant par le foot en marchant.

Nous avons encore de nombreux projets.

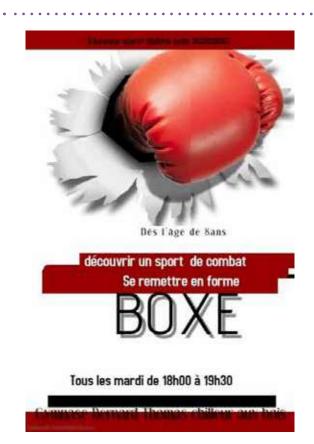
Vous pouvez toujours nous rejoindre en cours de saison si vous le souhaitez

Pour de plus amples renseignements, contacter :

Christian GIROUX: 06 83 83 59 83 cfoot62@gmail.com

Chantal NEROT: 06 03 44 06 44 nerot.chantal@gmail.com

Nous récupérons toujours les cartouches d'imprimantes pour les recycler. N'hésitez pas à nous les donner, soit en les déposant au gymnase, soit chez Chantal (06 03 44 06 44).



### Les Amis de l'orgue de CHILLEURS

Nous vous proposons de commencer l'année en chanson :

Le dimanche 9 janvier 2022 à 15h en l'église Saint Pierre de CHILLEURS

EKLEK'ZIK! Quatre femmes autour d'un répertoire éclectique, de Gaston COUTE à Serge GAINSBOURG en passant par des chants traditionnels d'origines diverses.

LES FOUS DES GAMMES et son chœur d'hommes nous entraîneront vers le large avec des chants marins et des chants classiques.

Pour passer un agréable après-midi, notez la date sur votre agenda

Libre participation - Dans le respect des normes sanitaires en vigueur

### Associassions

### Les Amis des roses

Ce samedi 23 octobre, nous étions une bonne vingtaine de personnes à nous retrouver dans les rues de CHILLEURS AUX BOIS pour notre désormais traditionnelle matinée de plantation automnale.

Les massifs nouvellement créés cet hiver ont été agrémentés de vivaces et de bulbes. Nos efforts se sont concentrés sur les massifs situés autour de la Cour Gauthier, près de La Poste, à côté de l'Église et au massif dit "de la Croix" à l'entrée Est de CHILLEURS. Rendezvous au printemps pour admirer les premières floraisons!

Après l'effort, le réconfort : qu'ils aient ou non participé à l'atelier, nos adhérents se sont retrouvés au restaurant pour un déjeuner convivial.

Vous voulez participer ou nous soutenir ? Rejoignez-nous : amis.des. roses45170@gmail.com

La cotisation (symbolique et familiale) est de 10 € par famille!

Au programme pour l'année à venir : ateliers jardinage, visite de pépinières, randonnées et voyage-découverte du village de CHEDIGNY!





# Savoir-faire de Familles rurales LOURY, CHILLEURS

Comme on ne peut que le deviner sur les photos, nous cousons : grands cabas ou petits sacs.

Fidèles à nous-même, nous avons établi un programme d'activités mais, comme d'habitude, nous ne le respecterons sans doute pas à la lettre.

Heureusement : pas de pénalité. Le seul bémol : Une des copines se plaint que le programme ne sera pas suivi à la lettre mais, heureusement, elle reste parmi nous malgré tout.

Il est encore possible de s'inscrire. C'est au RELAIS, rue des Tirelles, le mardi de 14 h à 17 h  $\,$ 

Colette HERGIBO 02.38.32.91.63







### Chilleurs info

#### **MAIRIE DE CHILLEURS-AUX-BOIS**

Bureaux ouverts du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H, les mardis et vendredis de 8 H 30 à 12 H et de 14 H à 17 H et le samedi de 9 H à 12 H.

Tél: 02.38.39.87.06 - Courriel: mairie@chilleursauxbois.fr

Site internet: www.chilleurs-aux-bois.fr - Page Facebook: Mairie Chilleurs Aux Bois

Editeur: Mairie de Chilleurs-Aux-Bois

Directeur de publication : Gérard LEGRAND

Réalisation : Commission Communication Crédit photographique : Tous droits réservés Mise en page et impression : Images'IN et imprime



### Un peu d'histoire

### Le 27 novembre 1970, naissait l'Amicale des anciens

Jeudi 9 décembre prochain, l'Amicale des anciens de notre commune soufflera ses 50 bougies autour d'un bon repas organisé au Lancelot. L'événement aurait dû avoir lieu un an plus tôt, en décembre 2020, mais Covid oblige, il a dû être reporté à des jours meilleurs. A cette occasion, la Présidente de l'Amicale – Micheline BRUSSEAU – nous a ouvert l'album souvenir de l'association.

Cette dernière a été créée le 27 novembre 1970. avec le concours de Madame CHAVANNEAU - assistante sociale - lors d'une réunion organisée à la Mairie. à laquelle participèrent pas moins de 75 personnes. Preuve s'il en était d'un réelle besoin... L'Amicale des anciens était alors le deuxième club du Loiret à voir le iour après celui de BOYNES. Quelques iours plus tard, le 11 décembre 1970, les statuts de la toute jeune association sont rédigés. Son objet est ainsi défini : « Mettre en œuvre toutes les activités susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes âgées ». Dans la foulée, les nouveaux statuts sont déposés à la Sous-Préfecture de PITHIVIERS, comme en témoigne le récépissé délivré le 28 décembre de la même année. L'association compte déjà 120 adhérents.

Depuis la création de l'Amicale en 1970, 7 présidents se sont succédés à sa tête : Henri CHARRON (du 11 décembre 1970 au 13 janvier 1976), Raymond MÉNAGER (du 13 janvier 1976 au 8 février 1983), Suzanne CONFORTO (du 8 février 1983 au 28 janvier 1988), Georges BORÉ (du 2 février 1988 au 23 janvier 1992), Georges AMANDJULES (du 23 janvier 1992 au 21 janvier 1993), André GIRAULT (du 21 janvier 1993 à janvier 2005) et Micheline BRUSSEAU (depuis janvier 2005).

Très tôt, les activités phares se dessinent : jeux, rencontre hebdomadaire, galette des rois le jour de l'assemblée générale, repas annuel, goûter, sortie d'une journée et exposition-vente d'objets confectionnés par les adhérents. Les incontournables sont déjà au rendez-vous et se verront complétés au fil des années.

Le 16 mai 1981, l'amicale intègre le foyerclub situé rue des déportés, à l'emplacement de l'actuelle maison des jeunes. Le Préfet est présent pour l'occasion, de même que le Sénateur et Président du Conseil Général Kléber MALÉCOT. Aujourd'hui, nos aînés se retrouvent à la Maison de l'Amitié pour s'adonner notamment aux jeux de cartes, au Scrabble ou à l'art floral. Depuis 1996, un voyage est organisé chaque année. Nos anciens se sont ainsi rendus en Autriche, en Allemagne, en Suisse, en Italie ou encore Espagne tandis que de nombreuses régions françaises ont été visitées (Alsace, Baie de Somme, Gers, Haute-Savoie, Côte d'Azur ...).

Des liens se sont également tissés avec la Maison d'Accueil et Résidence Pour l'Autonomie (MARPA) ouverte sur notre commune depuis 2013.

En 2021, l'Amicale se porte toujours bien. Nous lui souhaitons un bon et heureux anniversaire ainsi qu'une longue vie.







